



P.V. de l'Assemblée Générale de l'AILouvain

Mardi 04 mai 2021

Virtual via Zoom

Anne Cambier, Présidente de l'AILouvain, ouvre la séance à 16h00

Un document Powerpoint, repris en annexe, est utilisé comme support de présentation.
53 anciens sont inscrits à cette Assemblée générale

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 4 mai 2020

Le PV est approuvé.

2. Activités de l'AILouvain

2.1. Activités de l'AILouvain en 2020

Voir la présentation pp. 6 à 12

Les activités de l'année 2020 sont présentées par Anne, Sophie et Nathalie.

La pandémie n'a pas compromis le fonctionnement de l'Association, qui a maintenu le cap. Le programme des activités, souvent en mode virtuel, est resté relativement chargé.

Des leçons ont été tirées durant cette année (extra) ordinaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation du mode virtuel pour les événements.

2.2. Activités et objectifs de l'AILouvain en 2021

Voir la présentation pp. 13 à 20

Anne présente le programme de 2021 et confirme que AILouvain poursuivra bien évidemment sa mission, avec

- Un programme alléchant et créatif et un bon mix présentiel / virtuel
- Un zoom sur 3 populations cibles :
 1. Nos alumni du bout du monde,
 2. Les masters qui abordent le tournant vers la vie professionnelle,
 3. Les femmes que l'on souhaite beaucoup plus nombreuses dans les études et dans l'industrie

Quelques questions ou commentaires sont émis :

- Georges Woronoff demande à ce que l'utilisation du **système virtuel** pour certaines activités ne disparaisse pas avec la fin de la pandémie. Ce système permet en effet à de nombreuses personnes de participer à des réunions alors qu'elles ont des problèmes de mobilité.
- Paul Bilande soulève la question des relations avec la **FABI**. Anne Cambier signale qu'elle a pris contact avec la nouvelle Présidente (*Anne Fievez - AIMS*) qui prend formellement ses fonctions en mai. Anne Fievez a été invitée à participer au prochain C.A. de l'AILouvain afin de se présenter. Jacques van Vyve confirme que Anne Fievez est à la recherche de contacts avec l'AILouvain.
- Francis Delannay rappelle, en ce qui concerne la **formation continue**, que de nombreuses formations existent **sur le net (MOOC)**. Les essais peu satisfaisants réalisés il y a quelques années avec ce type de formations ne préjugent pas d'une acceptation plus large maintenant que de nouvelles habitudes se sont développées.
- En ce qui concerne les **formations** dont l'AILouvain pourrait assurer la promotion, voire organiser dans le futur, Jacques van Vyve demande quel sera le degré d'ouverture aux ingénieurs issus d'autres facultés. Yves assure qu'il n'est pas question de limiter les inscriptions aux seuls alumni de l'EPL ; en effet, plus il y a de participants, plus la viabilité des formations est assurée.

3. Memberships et partenariats entreprises

Voir la présentation pp. 22 à 28, slides commentés par Sophie et Nathalie

Les chiffres de cotisation 2021 sont encourageants par rapport à ceux de 2020 (avec 922 membres cotisants, nous sommes déjà quasiment au même niveau que l'année précédente, malgré la pandémie).

Le bilan est également positif au niveau des entreprises partenaires, avec notamment 6 partenaires premium.

4. Comptes de l'exercice 2020 et budget 2021

Voir la présentation pp. 30 à 34, slides commentés par Nicolas Debeer, Trésorier de l'AILouvain.

4.1. Comptes de l'exercice 2020 et budget 2021 (pp. 31-32)

Malgré un contexte très négatif, le résultat 2020 s'approche de l'équilibre (-8.050 €), environ en ligne donc avec le budget initial pour l'année. Les coûts inférieurs au budget n'ont en effet pu compenser totalement les revenus également inférieurs au budget, que ce soit en termes de cotisations, partenariats ou événements.

Le budget 2021 prévoit un équilibre des coûts et revenus à 130K€ chacun, et donc un résultat nul pour l'année.

Aucune remarque n'est émise sur la présentation des résultats 2020 ni sur le budget 2021.

4.2. Gestion des fonds (pp. 33-34)

Les fonds ont connu une légère croissance en 2020 (+1,3%) malgré un contexte compliqué.

Quelques questions et commentaires sont émis par des participants :

- Mr. Dacota (?) demande si des instructions ont été données aux gestionnaires pour promouvoir des **investissements éthiques**. Nicolas répond que les fonds de l'Association sont principalement investis dans des PME, sans attention particulière cependant pour le caractère éthique de leurs activités, une politique inchangée depuis le début de ce siècle. L'idée d'un « fonds vert » est émise et sera analysée.
- Georges Woronoff s'inquiète de **rendements** qui semblent bien faibles dans une perspective historique à plus long terme. Nicolas précise que la performance moyenne du fonds a été de près de 6% en moyenne ces 20 dernières années. L'évolution apparemment plus faible du fonds est liée au fait que des prélèvements ont eu lieu pour compenser des résultats négatifs de certaines années antérieures.
- Nicolas précise encore que la stratégie pour la gestion des fonds est d'avoir une **attitude passive**, ce qui limite les coûts de gestion. Jacques van Vyve confirme qu'il s'agit, pour lui, d'un profil de risque limité et d'une attitude raisonnable dans le long terme.

5. Modification des statuts de l'AILouvain

Voir la présentation p. 36

Yves Van Hooland, Secrétaire Général, présente les motivations de la modification des statuts : il s'agit d'une obligation légale dans le cadre du nouveau code des sociétés et associations. Il précise que ces changements n'altèrent en rien la mission et le fonctionnement de l'Association.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité des voix. Le quorum de voix présentes ou représentées n'étant cependant pas atteint, les modifications devront à nouveau être proposées lors d'une prochaine Assemblée Générale.

6. Conseil d'Administration

6.1. Décharge aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2020

La décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité des voix.

6.2. Propositions de modification de la composition du Conseil d'Administration 2021

Anne présente les modifications proposées pour la composition du C.A. :

- Alexis Barbarin (2020) rejoint le Conseil.
- Laurent Coulie (2014) remplace Nicolas Debeer (2008) comme Trésorier
- Steve Tumson (2009) et Pierre de Lovinfosse (1988) ont un mandat reconduit pour quatre ans

Les modifications sont approuvées par l'Assemblée Générale.

Anne rappelle que son mandat, ainsi que celui de Michel Verleysen, viennent à échéance en 2022. La candidature de Yves Van Hooland pour succéder à Anne sera proposée à l'AG de 2022.

Anne remercie encore le staff de l'AILouvain (Sophie, Nathalie et la stagiaire Camille) pour leur énergie et dévouement.

7. Information : dissolution de l'UILv

Yves Van Hooland informe l'Assemblée de la dissolution de l'UILv, votée plus tôt cet après-midi, lors de l'Assemblée Générale de cette association (*p. 49 de la présentation*).

8. Divers

- Sophie introduit le concept d'un événement important prévu sur quatre jours successifs en octobre 2022 : les 150 ans de l'AILouvain (initialement UILv) et du Cercle Industriel.
- Georges Woronoff signale qu'une consultation sur l'avenir de la centrale de Doel est organisée pour toutes les personnes habitant dans un rayon de 1.000 kms autour de la centrale. Les ingénieurs sont bien placés pour comprendre les enjeux et donc participer à cette enquête. L'AILouvain devrait promouvoir cette consultation. Cela pourrait faire l'objet d'un texte dans un prochain Polytech.
- Didier Delincé souligne l'importance d'avoir des liens avec d'autres associations d'ingénieurs. C'est vrai en particulier, selon lui, dans le domaine de la construction, avec une législation en évolution constante qui présente des défis à tous les professionnels du secteur. L'AILouvain devrait collaborer et même soutenir d'autres associations. Anne Cambier confirme que ce point fera l'objet de réflexions avec le Conseil d'Administration.

Anne clôture l'Assemblée Générale à 17h30.

Elle invite les membres à assister à la présentation de la société NLMK.